



Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

Pôle de Formation et d'Animation de Toussaint 2020

Réf : 422-IM-20-10-26-Inscriptions –Toussaint 2020

Les Référénts-Animateurs du Pôle de Formation et d'Animation de l'audomarois

à
Mesdames et Messieurs les Présidents, parents, joueurs et joueuses
des clubs de Tennis de Table du Pas de Calais
S/c des Correspondants des clubs.

Mesdames, Messieurs, chers Amis,

Au cours des vacances de toussaint 2020, le Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table organise des stages de formation pour les jeunes joueurs et joueuses de tous les niveaux (des groupes de travail sont constitués selon les capacités de chacun).

Dans le secteur de l'audomarois, ce stage aura lieu:

- **Les Lundi 26, Mardi 27 et Mercredi 28 Octobre 2020 de la salle du Lycée de L'Aa à SAINT OMER**
 - Pour les poussins benjamins garçons et filles de 9H00 à 12H00
 - Pour les minimes, cadets et juniors, garçons et filles de 13H00 à 16H00

Durée du stage : 9 heures

L'encadrement sera assuré par les entraîneurs du Comité Départemental, assistés d'entraîneurs issus des clubs du Pôle de Formation et d'Animation.

Les enfants doivent être en possession de l'autorisation parentale téléchargeable sur le site du comité départemental F6

<https://cd62tt.blog/les-epreuves-departementales>

Le stage se fera dans le respect des consignes sanitaires mises en place par la FFTT. Les enfants de plus de 11 ans devront en dehors des aires de jeu porter un masque

Les inscriptions doivent être effectuées auprès du Responsable du stage et du Comité départemental, à l'aide de la fiche d'inscription commune à tous les stages en format Excel uniquement, ne pas oublier le numéro de licence du joueur.

Retour des inscriptions : **Pour le Mardi 13 Octobre 2020, dernier délai.**

**Responsable du stage J.DUSSUTOUR jacky.dussutour@sfr.fr
et au comité départemental cdtt@sport62.fr**

Important : Tout joueur qui ne sera pas inscrit dans les délais et sans autorisation parentale ne pourra pas participer au stage.

Le Comité Départemental se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre de stagiaires est insuffisant à la date de clôture des inscriptions.

Les Animateurs du pôle.